

Fil rouge de cette randonnée, le ruisseau du Pouhon vous mènera de forêts en villages condruziens typiques tout en vous permettant de découvrir de superbes panoramas, de vieilles fontaines, un château, des chapelles ou de rencontrer, qui sait, des castors ou autres chevreuils. Et, surprise, vous randonnerez même sur le territoire de la ville d'Arlon, pourtant distante de 90 kilomètres !

Au départ du village d'Ernonheid, vous parcourrez 20 kilomètres pour un dénivelé positif de 553 mètres en randonnée, par intermittence, soit sur le **GR 15**, soit sur le **GR 576** (ou 14,4 kilomètres par le raccourci).

Départ : Ernonheid, parking à côté de la salle « Al Vile Sicole ».

Coordonnées : 50°24'12.56"N 5°39'58.45"E
Si ce petit parking n'était pas disponible (pour cause de réception ou manifestation dans la salle, par exemple), il est possible, au bout de la même rue, de se parquer sur un vaste terre-plein empierré (banc).

Coordonnées : 50°24'07.20"N 5°39'59.85"E

Accès : train jusqu'à la gare d'Aywaille (ligne 42) puis bus (ligne 265) jusqu'à l'arrêt « Trou du Bosson » (attention : ne circule pas le dimanche et les jours fériés).

Si vous utilisez les transports en commun, votre randonnée débute à l'arrêt de bus « Trou du Bosson » (vous êtes entre le point 7 et le D/A). En voiture, par l'autoroute E25, sortie 47, puis à droite en direction de Harzé. Au carrefour de Houssonlonge, à gauche en direction de Bastogne. Et après plus ou moins 2,5 km, à droite vers Ernonheid.

Aucune ressource. Aussi, pour étancher votre soif après la randonnée, il vous faudra vous rendre à Ferrières (8 km), Aywaille (11 km) ou Manhay (14 km).



20,0 km



14,4 km

DESCRIPTION DE LA RANDONNÉE

Remarque : dans ce descriptif, l'abréviation PL signifie « promenade locale »

ERNONHEID

D/A

Sur le GR 15

Tournant le dos à l'ancienne école, dirigez-vous vers la gauche et le carrefour en Y proche (monument aux morts sur votre gauche) où vous quittez déjà le GR, qui continue sur la droite.

Hors GR

Remarque : il se pourrait que, dans le futur, de cet endroit et jusqu'à La Rouge Minière, la randonnée suive le GRP 571, balisé .

Vous tournez à gauche dans le chemin sans issue de Grimonster que vous allez suivre jusqu'à l'entrée d'un bois (circuit VTT jaune). Après plus ou moins 500 mètres, à hauteur d'un hangar agricole, ignorez le chemin qui part sur votre droite. 200 mètres plus loin, l'asphalte fait place à un chemin herbeux menant à l'entrée du bois, face à une barrière. Suivez le chemin à gauche, entre lisière et prairie. À la fin de celle-ci, vous vous enfoncez sous le couvert, d'abord horizontalement puis en descente. À la jonction avec un chemin privé arrivant de la droite, continuez la descente de plus en plus prononcée. Après être passé en surplomb d'un bel étang (à gauche), vous arrivez devant l'entrée du château de Grimonster.

Le château de Grimonster est situé au nord-est de Ferrières au lieu-dit Grimonster et date du 18^e siècle. Ce château forestier, bâti dans un écrin de verdure au cœur d'une nature intacte, est situé en bordure d'une forêt constituée, en 1976, en une réserve naturelle d'une superficie d'environ une centaine d'hectares.

2,5 km - 2,5 km

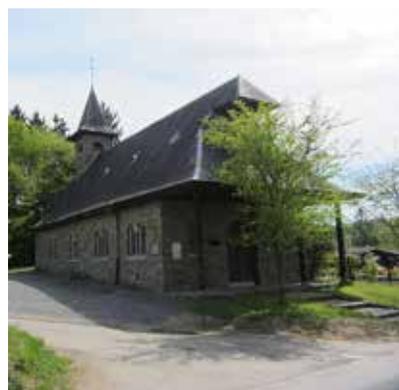
GRIMONSTER

1

Suivez la route vers la gauche et passez sur le « ru du Pourceau Pré », qui termine sa course, à votre droite, dans le ruisseau du Pouhon. Après quelques mètres, descendant de la gauche, le chemin de Piltus et le GR 576.

Sur le GR 576

Continuez tout droit, sur la voie de Grimonster, en direction de La Rouge Minière, en longeant le ruisseau du Pouhon. Juste avant de franchir un pont, vous pouvez remarquer une zone colonisée par ces « ingénieurs des eaux et forêts » que sont les castors ! Alors que la route vire à droite, continuez tout droit avec les balises blanc et rouge, dans un large empierré que vous quittez après 100 mètres à peine en virant à droite pour grimper un étroit sentier encaissé et déboucher, entre des maisons, face à une fontaine dédiée « À la munificence de JN Fisbach - 1832 ». Poursuivez sur le chemin de la Tannerie puis tournez à droite dans la voie Hayard.



Hors randonnée : continuez tout droit sur 50 mètres pour admirer la jolie chapelle Notre-Dame de Banneux qui a été construite en temps de guerre sur un terrain offert par la famille Hakin. Aucune aide financière n'ayant été accordée pour sa construction, ce sont les habitants

Chapelle de Rouge Minière.



de La Rouge Minière qui se sont mobilisés pour trouver l'argent nécessaire et, en 1942, des bénévoles du village, après journée, terrassent, charrient, taillent... La construction proprement dite débutera en février 1943 et l'inauguration se fera le 6 août 1944. L'abbé Hakin quittera sa paroisse de Herstal en 1947 pour revenir dans sa famille à La Rouge Minière. C'est à lui que l'on doit l'ajout de la sacristie, l'achat d'une cloche, le placement des vitraux et l'acquisition d'un ostensorio.

1 km - 3,5 km LA ROUGE MINIÈRE 2

Le chemin herbeux s'enfonce sous les frondaisons, entre les prairies jusqu'à un Y. Montez la branche de gauche jusqu'au carrefour de trois chemins et d'une route où vous quittez le GR.

~~GR~~ Hors GR

Vous tournez à droite (direction: Harzé et Saint-Roch) sur un empierré, entre pâtures, qui, rapidement, pénètre dans la forêt. Vous progressez sur un beau chemin forestier, sans vous préoccuper des voies latérales, jusqu'à un croisement (poteau indicateur). Vous tournez alors à gauche dans la « Vôye dès Mwèrts - Voie des Morts »! Mais rassurez-vous, vous ne risquez rien. Au carrefour suivant, vous continuez tout droit et entamez la descente, entre conifères et feuillus, jusqu'à atteindre un large chemin de terre. Droit devant, le collège Saint-Roch de Ferrières.

2,5 km - 6 km PRÈS DE L'INSTITUT SAINT-ROCH 3

Tournez à droite (vieille croix en pierre sur votre droite) pour entamer une remontée en pente douce entre sapinière et prairies. À la fin de la sapinière, vous continuez tout droit, entre deux plantations de jeunes arbres (en avril 2017). **Attention**: ce chemin est souvent parsemé de grandes flaques d'eau et de boue. Suivez alors, dans la pessière de gauche, le sentier parallèle tracé par les randonneurs, jusqu'à l'Y de la croix Saint-Christophe (alt. 350 m).

Ici, vous pouvez raccourcir votre randonnée de 5,6 kilomètres. Descendez le chemin de droite et, après un peu moins de 400 mètres, vous arriverez à la plaque annonçant le hameau de « La Levée ». Le tracé complet arrive de la gauche (vous êtes au point 5).

Si vous optez pour l'itinéraire complet, suivez alors la branche qui part sur la gauche. Continuez encore un peu sur le large empierré pour descendre, 200 mètres après l'Y, le premier sentier herbeux qui part à votre gauche au coin d'une sapinière (vous aurez ignoré un chemin - balisage PL - qui part à droite). Aboutissant à un carrefour, vous tournez à droite pour remonter, en pente douce (circuit VTT vert) jusqu'à un très large empierré. Descendez-le à gauche avec la PL « rectangle bleu ». Ignorez un premier chemin à droite juste après une plantation de jeunes conifères. **Attention!** Soyez très attentif, car 150 mètres

plus bas (alors que vous apercevez une barrière métallique rouge et blanche et une route), vous devrez quitter cet empierré pour vous engager, à droite, dans un chemin herbeux peu visible, à travers une mise à blanc. Vous vous dirigez maintenant vers un bois de conifères. Le chemin, jusqu'au passage sur un petit ruisseau, est souvent assez marécageux. Une fois sous le couvert, il s'élargit et finit par déboucher à un carrefour avec un bel empierré, que vous suivez à gauche pour atteindre un nouveau carrefour où vous retrouvez le GR arrivant de la gauche.



Saint Christophe.

~~GR~~ Sur le GR 576

Partez à droite avec le GR, un circuit VTT et une PL et, en un peu moins de 200 mètres, vous atteignez la chapelle Saint-Roch.

3,6 km - 9,6 km CHAPELLE SAINT-ROCH 4

La chapelle Saint-Roch (ou chapelle des Pèlerins) date de 1886 et est érigée le long de l'ancienne voie de Liège, à une altitude de 346 mètres. Elle fut construite par des pèlerins qui apportaient leur pierre lors de l'épidémie de choléra qui ravagea la province de Liège. À côté de la chapelle, la croix « Frère Pierre » du nom de Nicolas-Joseph Kersten, de Saint-Roch.

Vous continuez sur le chemin forestier et, au carrefour suivant, vous entamez une courte mais sèche descente toujours en compagnie du GR, du circuit VTT et de la PL. Passez devant une barrière métallique puis à côté d'un vieux crucifix métallique sur un support en pierre (1840). Ensuite, quart de tour à droite. Après avoir longé une grosse exploitation agricole, votre chemin se met à grimper entre les conifères. Bientôt, le GR tourne à gauche. Vous le quittez ici en poursuivant droit devant.

~~GR~~ Hors GR

Ignorez les chemins transversaux pour atteindre un carrefour de cinq chemins, où vous vous engagez en face, dans le chemin barré par un panneau circulaire blanc à bord rouge mais, juste après ce panneau, tournez à gauche et suivez maintenant un beau et large chemin herbeux bordé tour à tour par de jeunes plantations ou mises à blanc. Vous atteignez ainsi un carrefour avec un large empierré sur lequel vous retrouvez un GR. Vous le descendez à droite.

~~GR~~ Sur le GR 15

Cet empierré aboutit, à un T, sur une route (ici arrive, de la droite, le raccourci).

3,3 km - 12,9 km LA LEVÉE 5

La descente à gauche et traverser le hameau de La Levée. Passez devant quelques maisons et, au bas de la descente, en face d'une habitation datée de 1793, vous tournez à gauche dans un sentier herbeux, le « chemin de la Croix Collard » (ou chemin vicinal n° 11 d'Ernonheid). Vous longez à nouveau le ruisseau du Pouhon, passez à côté d'une croix d'occis (à la mémoire de Michel Collard, mort en 1690), franchissez le ruisseau sur une passerelle en béton, remontez le sentier pour atteindre un chemin goudronné que vous suivez à gauche (circuit VTT). L'asphalte cède la place à un empierré qui remonte le ruisseau en rive gauche avant de passer au-dessus et de s'en éloigner en rive droite (sur la gauche, banc sous abri et source avec croix en pierre). Vous remontez le vallon sur un chemin très rocailleux jusqu'à un T.

Hors randonnée: à gauche, à 50 mètres, la chapelle Sainte-Anne des Pouhons.

1,3 km - 14,2 km CHAPELLE SAINTE-ANNE 6

La chapelle Sainte-Anne des Pouhons, reprise sur la liste du patrimoine immobilier classé d'Aywaille, fut bâtie en 1524 par le seigneur Colienne de la Neufforge à un endroit où de nombreux fourneaux et forges étaient actifs dans cette région riche en fer, et dédiée à sainte Anne et à saint Remacle. Elle est le seul vestige de la seigneurie des Pouhons. Elle fut construite à côté de la demeure d'un riche industriel, qui fut démolie en 1862. La chapelle, de forme rectangulaire, avec pignons à angle aigu et un petit clocheton, est construite en moellons de grès.

Laissée à l'état de ruine, elle fut entièrement restaurée en 1789. À partir de 1925, à la suite de la construction de la chapelle de Houssonloge, elle fut de nouveau laissée à l'abandon mais une nouvelle fois restaurée en 1937. Depuis 1973, chaque dimanche le plus proche du 11 novembre, se déroule une bénédiction de chevaux, d'attelages et de chiens sous la musique de sonneurs de trompe.



La chapelle Sainte-Anne des Pouhons.

Avec le GR, tourner à droite. Une centaine de mètres plus loin, vaste aire de pique-nique et de barbecue (sur réservation au 04 384 65 20 - Les Amis de la chapelle Sainte-Anne). Toujours parallèle au ruisseau, le tracé balisé passe à droite d'un manège et élevage de chevaux espagnols puis traverse la grand-route Liège - Bastogne au lieu-dit « Pouhon de Harzé ». Avec le GR 15, vous grimpez le chemin asphalté en face. Mais, alors que le GR suit la route dans une courbe à gauche, vous le quittez.



Le ruisseau du Pouhon.

Hors GR

Grimpez dans le bois en suivant, à l'Y, le sentier légèrement encaissé sur la branche de gauche. Au sommet, vous atteignez un empierré à un T, où vous retrouvez le GR.

Sur le GR 15

À gauche, à une dizaine de mètres, monument commémoratif des Amis du Plein Air, à la mémoire de Francis Vanmechelen et de Roland Huysmans, tous deux membres fondateurs des Sentiers de Grande Randonnée.

Le tracé blanc et rouge pénètre dans le bois dans un beau chemin forestier et descend doucement. À l'approche de quelques maisons, le chemin rétrécit pour bientôt ne plus être qu'un sentier à flanc de colline qui finit par dévaler, à l'arrière d'une maison, pour aboutir sur une petite route.

2,2 km - 16,4 km TROU DE BOSSON

7

Suivez cette route à droite sur quelques mètres. Au T, vous tournez à nouveau à droite mais, juste avant de franchir le ruisseau, vous vous engagez à gauche, quittant ainsi le GR.

Hors GR

Non, vous ne rêvez pas. Le chemin que vous allez suivre appartient à la commune... d'Arlon! (*La ville d'Arlon est en effet ici propriétaire de 200 hectares de bois.*) Suivez ce beau chemin forestier (en ignorant un chemin qui descend à droite) jusqu'à un T. Tournez à droite et poursuivez jusqu'à un autre T. Là, vous tournez encore à droite pour suivre un empierré (à son entrée, une barrière et un panneau indiquant que le chemin est accessible aux piétons, cyclistes et cavaliers). Après une descente, au carrefour, continuez tout droit (PL ) , passez au-dessus d'un ruisseau. Juste après, à la jonction avec deux chemins venant de la gauche, vous continuez encore droit devant. L'empierré laisse progressivement place à l'asphalte. Vous franchissez encore un ruisseau et ignorez un chemin qui part à votre gauche. La route effectue un S, se met à monter. À hauteur d'une maison (à droite), un panneau (en sens inverse de votre progression) vous annonce que vous quittez « le territoire arlonnais ». Quittant la « route du Paradis », vous atteignez alors une grand-route que vous remontez vers la gauche, sur l'accotement herbeux, jusqu'à un arrêt de bus.

Si vous utilisez les transports en commun, c'est ici que vous débuterez votre randonnée.

À hauteur de cet arrêt de bus, traversez la chaussée (direction Burnontige et Grand-Trixhe), mais prenez directement le chemin asphalté à droite (rue du 7 Septembre). Après la dernière maison, votre parcours devient un beau chemin campagnard qui pénètre bientôt dans un bois, le traverse et vous amène à l'entrée d'Ernonheid (face à un vaste terre-plein empierré avec banc), sur une route que vous descendez à gauche sur quelques mètres. Au T, vous retrouvez le GR.

Sur le GR 15

Suivez le GR vers la droite (à votre gauche, la jolie petite église Saint-Joseph d'Ernonheid), pour retrouver votre point de départ.

3,6 km - 20 km

ERNONHEID

D/A

Alain Lousberg,
coordinateur technique
des Sentiers de Grande Randonnée

